

**NOM de l'adhérent :** \_\_\_\_\_ **PRÉNOM :** \_\_\_\_\_  
(En lettres capitales)

Sexe : F  M  Pour enfant mineur Nom du responsable légal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Téléphone Portable : \_\_\_\_\_ Domicile : \_\_\_\_\_  
En cas d'urgence appeler le n°: \_\_\_\_\_

Date de naissance de l'adhérent \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_ Professeur \_\_\_\_\_

Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_

Participez-vous – ou un membre de votre famille – à une autre activité ?  Oui  Non Si oui, remplir une fiche **multi-activités**

Attestation d'activité :  Oui  Non Fait le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_

(Rappel pour les mineurs : un **certificat médical** est obligatoire pour toute activité physique sur lequel sera précisé **le nom de l'activité, la date et l'heure**).

### Paiement

QUOTIENT FAMILIAL : A  B1  B2  B3  C4  C5  D  E  EXT

(\*cocher la case correspondante à votre choix)

\*Enfant à partir de 1997 (inclus) :  7€

\*Adulte  12 €

Montant de l'activité \_\_\_\_\_ €

=

**Total adhésion + Activité** \_\_\_\_\_ €

\*Règlement en espèces

N° du reçu : \_\_\_\_\_

\*Règlement par chèque(s)

Banque : \_\_\_\_\_

Titulaire du chèque(s) : \_\_\_\_\_

Nombre de chèque(s) : \_\_\_\_\_

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

J'ai lu et j'accepte les conditions du règlement au dos de la fiche.

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature

Cadre réservé à l'OLA

**Montant et numéro de chaque chèque :**

1<sup>er</sup> \_\_\_\_\_ € - n° \_\_\_\_\_ Fin Nov. RE :

2<sup>ème</sup> \_\_\_\_\_ € - n° \_\_\_\_\_ Fin Fév. RE :

3<sup>ème</sup> \_\_\_\_\_ € - n° \_\_\_\_\_ Fin Mai. RE :

**Observations :**

Adhérents Multi Activités.



Office Local d'Animation

# RÈGLEMENT

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS 2015/2016

Les activités commencent le lundi 14 septembre 2015

et se terminent le samedi 2 juillet 2016

### 1/ FRAIS D'INSCRIPTION :

#### Toute personne désirant participer aux activités doit :

- Régler les frais d'adhésion à l'Office Local d'Animation : (12 € adulte - 7 € pour les moins de 18 ans.)
- Régler les frais d'inscription avant d'assister au cours.
- Fournir un certificat médical pour la pratique des activités de danse, gymnastique, cirque pour les moins de 18 ans.
- **Adultes** : Je déclare être en bonne santé, n'être atteint d'aucune incapacité ou invalidité m'empêchant de pratiquer toute activité physique.

#### Conditions générales :

##### **Pour les habitants de Saint-Ouen l'Aumône :**

Le montant de la cotisation pour l'année 2015/2016 se base sur la carte de quotient familial. Les adhérents sans carte de quotient doivent se présenter à l'OLA à partir du 25 Août afin de faire calculer leur quotient - se munir de son avis d'imposition 2014, de son livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Toute personne s'inscrivant aux activités de l'OLA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, devra faire calculer sa carte de quotient muni de son avis d'imposition 2015.

##### **Pour les habitants des autres communes :**

Un tarif extérieur forfaitaire est appliqué.

#### Le paiement peut être effectué :

- en 1 seul chèque,
- 3 chèques, (encaissement : fin novembre, fin Février, fin Mai)
- en espèces.

Toute personne qui pratique deux fois la même activité doit régler à chaque fois le tarif correspondant à celle-ci.

Tout adhérent ou membre d'une même famille participant à quatre activités à l'Office Local d'Animation pourra bénéficier d'une cinquième activité gratuite.

**Pour les familles ayant plusieurs enfants mineurs inscrits à des activités de l'Office Local d'Animation, une remise de 5% sera accordée à partir du deuxième enfant mineur.**

### 2/ CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

À partir de la date d'inscription, les adhérents auront droit à deux cours d'essais à l'issue desquels ils auront la possibilité de demander un remboursement au plus tard la semaine suivant le deuxième cours (Hors frais d'Adhésion). Passé ce délai aucun remboursement ne sera accordé sauf cas mentionné ci-après :

#### **Cas particuliers ou un remboursement peut être demandé :**

- déménagement au-delà de 15km justificatif au nom de l'adhérent
- maladie grave (joindre justificatif à la demande).
- grossesse, (uniquement pour activités sportives avec certificat de contre-indication médicale)

Dans ces cas, un remboursement hors frais d'adhésion sera effectué. **Le remboursement prendra effet à la date de réception du justificatif par l'Office Local d'Animation.**

Tout mois commencé est dû en entier.

### 3/ DISCIPLINE :

- Pour des raisons de sécurité, aucun élève ne doit rentrer dans la salle tant que le professeur ne l'y a pas autorisé.
- Afin de permettre un bon suivi de l'enseignement, **l'élève s'engage à venir régulièrement aux cours.**
- Les élèves de gymnastique et de danse doivent être changés pour l'heure des cours.
- Il est demandé à l'élève ne pouvant assister aux cours de prévenir de son absence dans la mesure du possible.
- Toute conduite d'un élève jugée incorrecte entraînera, après décision de l'Office Local d'Animation, des sanctions pouvant aboutir à son renvoi temporaire ou définitif.
- **Le port des chaussures de ville est strictement interdit dans les salles de danse,** prévoir des chaussures adéquates.

### 4/ INTERRUPTION DES ACTIVITES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

**Les cours sont assurés les premiers samedis des vacances scolaires**

PERIODE SCOLAIRE	FERMETURE LE	REPRISE-LE
Vacances de Toussaint	Le 17 octobre 2015	Le 02 novembre 2015
Vacances de Noël	Le 19 décembre 2015	Le 04 janvier 2016
Vacances d'hiver	Le 20 février 2016	Le 07 mars 2016
Vacances de printemps	Le 16 avril 2016	Le 02 mai 2016

#### Les cours n'auront pas lieu les jours fériés suivants :

- Mercredi 11 Novembre 2015 (Armistice 18)
- Lundi 28 Mars 2016 (Pâques)
- Jeudi 05 Mai 2016 (L'ascension)
- Lundi 16 Mai 2016 (Pentecôte)
- Samedi 21 mai 2016 (Carnaval)

### 5/ LES MANIFESTATIONS DE L'O.L.A

**Samedi 5 Septembre 2015** : 21<sup>ème</sup> forum des associations.

**Dimanche 6 Décembre 2015** : Spectacle de Noël.

**Journées de la jeunesse** : Du mercredi 23 Mars 2016 au Dimanche 27 mars 2016

**Samedi 21 Mai 2016** : Carnaval.

**Du 08 Juin au 18 Juin 2016** : Exposition de fin d'année.

**17/18/19 Juin 2016** : Fête des Activités.

Revu et corrigé à St-Ouen l'Aumône,  
Le 15 juin 2015

**La Présidente Mme Christine MAUCOURT**